






LES FLEURONS DU QUÉBEC



La Ville de Rivière-Rouge est heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. C'est avec fierté que la Ville avait obtenu, en 2012, trois fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2014. Le renouvellement de notre adhésion nous permettra de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2015, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. Plus de 40 % des municipalités ont réussi à décrocher un fleuron additionnel lors de leur visite de reclassification. C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif!

Les classificateurs Fleurons du Québec reviendront évaluer la Ville au cours de l'été 2015. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Les points sont répartis dans cinq (5) domaines d'embellissement :

-  340 points attribués au *Domaine municipal*
-  230 points attribués au *Domaine résidentiel*
-  180 points attribués au *Domaine institutionnel*
-  140 points attribués au *Domaine commercial et industriel*
-  160 points attribués aux *initiatives communautaires et au développement durable*

Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la Ville! Lancé en 2006, le programme de classification horticole des Fleurons du Québec a connu un succès immédiat et n'a cessé de croître depuis : il regroupe aujourd'hui 385 municipalités dans toutes les régions de la province et rejoint plus de 48 % des citoyens québécois.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com

Les fleurs des jardinières et dans les aménagements paysagés de la Ville sont arrosées avec de l'eau non potable. L'eau provenant des réseaux d'aqueduc de la ville n'est pas utilisée par les horticulteurs, car elle est traitée et filtrée.

La berce du Caucase

La berce du Caucase sera de retour encore cet été avec les désagréments qu'elle peut provoquer. C'est au début de juillet que cette plante, qui contient des toxines qu'on appelle furocoumarine, atteindra sa maturité. Les problèmes cutanés se révèlent trente (30) minutes à quarante-huit (48) heures après le contact de la peau avec la sève. La peau gonfle, rougit et des cloques remplies de liquide clair apparaissent. Comme une brûlure, cette blessure est douloureuse et ne disparaît qu'environ une semaine après avoir touché à la plante. Malheureusement, des taches brunâtres peuvent rester permanentes et la peau peut demeurer sensible au soleil.



Si vous identifiez cette plante, communiquez avec le Service des travaux publics au 819 275 2929 poste 221 pour leur mentionner à quel endroit vous avez aperçu la berce du Caucase. Elle mesure entre 2 à 5 mètres avec des feuilles de grandes tailles qui peuvent atteindre de 0,5 à 1,5 mètre. Elle est reconnaissable par sa longue tige aux taches violacées très visibles et à ses bouquets de fleurs blanches de 30 à 90 cm de diamètre disposées sous forme de parapluie.